MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction centrale de la sécurité publique
Direction départementale de la sécurité publique de Seine-et-Marne

Circonscription d'Agglomération de Melun Val de Seine

POLICE NATIONALE

CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR VOUS INFORME

Menaces et réflexes essentiels pour la sécurité numérique des collectivités

Selon la dernière étude du CLUSIF*, 30% des collectivités sondées ont déclaré avoir été impactées en 2019 par une cyberattaque de type rançongiciel (***ransomware*** en anglais). Ce constat de fragilité se vérifie à la fois sur la plateforme Cybermalveillance.gouv.fr, sur laquelle plus de 1200 collectivités sont venues chercher de l'aide en 2019, mais également avec la multiplication des attaques envers les collectivités territoriales qui n'a cessé de croître ces dernières années et s'est même intensifié avec la crise du Covid-19. L'actualité récente nous l'a montré : Marseille, Toulouse, Martigues, Charleville-Mézières, Mitry-Mory… Les pirates profitent généralement du faible niveau de sensibilisation et de sécurisation des collectivités pour commettre leurs forfaits.

«Quelles sont les précautions à prendre et par où commencer ?»

Cybermalveillance.gouv.fr : des mesures d'hygiène numérique simples et accessibles à tous peuvent permettre aux collectivités de se prémunir d'une part importante de ces menaces. Deux aspects sont à prendre en compte:

• **le volet technique** en vérifiant régulièrement que les points essentiels de sécurité sont bien respectés et en se faisant accompagner par des prestataires informatiques de confiance.

• **le volet humain**, en sensibilisant les agents régulièrement et en adoptant des gestes de sécurité qui n'impliquent pas nécessairement un énorme budget. De nombreux supports de sensibilisation sont disponibles gratuitement sur notre site.

* Le Clusif est l'association de référence de la sécurité du numérique en France. Sa mission consiste à favoriser les échanges d'idées et de retour d'expérience.

KIT DE SENSIBILISATION DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Cybermalveillance.gouv.fr est le dispositif d'assistance aux victimes d'acte de cybermalveillance.

Il propose ce premier volet d'un kit de sensibilisation, qui est axé autour de quatre thématiques:

le phising (hameçonnage) - les mots de passe – la sécurisation des appareils mobiles – la sécurité des usages personnels et professionnels

Ce kit vise à sensibiliser aux questions de sécurité du numérique, à partager les bonnes pratiques dans les usages personnels et, de manière vertueuse, à améliorer les usages dans le cadre professionnel.

Pour chaque thématique, il existe des supports sous forme de fiches pratiques ou réflexe, mémos et vidéos.
Ils recouvrent des pratiques simples, mais un rappel en matière de sécurité informatique ne fait jamais de mal.

Information: Cybermalveillance.gouv.fr

NOTA: Dès que nécessaire, même en cas d'e-escroquerie, déposez plainte en ligne facilement et rapidement grâce à la plateforme THESEE. (**Traitement harmonisé des enquêtes et signalements pour e-escroqueries**) Rendez-vous sur le site **service-public.fr** rubrique « arnaques sur internet » et laissez vous guider.
Les informations que vous communiquez sont analysées et recoupées par des experts de la Police Judiciaire qui mènent l'enquête.